

Date de convocation : 29/04/2024 Date d'affichage : 29/04/2024 Nbre de conseillers : En exercice : 14 Présents : 10 Votants : 14	L'an deux mille vingt-quatre, le seize mai, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de M. André PHILIPOT, Maire Étaient présents Mme Colette PENDRIGH, Mr Patrick DEMARQUET, Mme Stéphanie GARNIER, Mr Christian LAN, Mme Madeleine BARBELETTE, Mr Didier PETITPAS, Mme Sylvie COUPE, Mme Laëtitia SALIOT, Mr Michel LEBOUÇ.
--	---

Absents excusés :

Mr Boris BOYAVAL donne pouvoir à Mr Christian LAN
Mr Bertrand MONTEBAULT donne pouvoir Mme Colette PENDRIGH
Mr Anthony PRUNIER donne pouvoir Mr Michel LEBOUÇ
Mr Nicolas MARTINAIS donne pouvoir Mr Didier PETITPAS

N°67- 2024

Validation de réparation de la clôture du Terrain des sports

Monsieur le Maire présente la facture de l'entreprise ENAUDIS pour la réparation de la clôture du terrain des sports, suite à un vol lors d'un week-end.

L'entreprise ENAUDIS propose une facture pour un montant 171.16 € HT.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- **DE VALIDER** la facture de l'entreprise ENAUDIS propose pour un montant 171.16 € HT.
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou l'adjointe déléguée à signer tout document afférent à ce dossier.

Après échange avec les membres du Conseil Municipal, il a été retenu :

Pour extrait conforme,
Le registre dûment signé,
Le Maire.

Certifié exécutoire, après transmission
En Préfecture le
Et publication le



